



Le Baromètre Entreprises de l'OMPL présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du champ de l'OMPL¹. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.



EN MOYENNE DES ENTREPRISES DE PETITE TAILLE

En moyenne, les entreprises du champ de l'OMPL :

- emploient 4,7 salariés ;
- sont principalement composées d'entreprises individuelles (38,1 %).

Données de cadrage : champ de l'OMPL

				Ompl
Nombre d'entreprises	9 460	13 634	77 247	100 341
Nombre moyen de salariés par entreprise ²	6,3	5,2	4,5	4,7
Forme d'entreprise la plus fréquente	SARL (55,0 %)	EI (36,4 %)	EI (39,3 %)	EI (38,1 %)

Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2020, Insee, DADS 2008-2018, estimations.

Entreprises du champ de l'OMPL.



Entreprise individuelle (EI) : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les entreprises individuelles (personnes physiques) et les statuts assimilés.

Valeur ajoutée (VA) : valeur économique générée par l'entreprise dans le cadre de son activité.

Salaires et cotisations : rémunérations, indemnités et primes versées aux salariés de l'entreprise augmentées des charges sociales. Cet indicateur intègre la rémunération et les cotisations sociales des dirigeants de sociétés salariés par leur entreprise.

Excédent brut d'exploitation (EBE) : montant de la trésorerie potentielle issue de l'activité principale de l'entreprise après paiement des salaires, des charges sociales, des prélèvements fiscaux et assimilés.

Bénéfice : résultat de l'entreprise hors résultats exceptionnels avant prélèvement de l'impôt sur les sociétés et de la participation des salariés.

1. Entreprises libérales du champ de l'OMPL : secteur cadre de vie-technique (entreprises d'architecture, entreprises d'économistes de la construction, entreprises d'experts en automobile, cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers), secteur juridique (études d'administrateurs et mandataires judiciaires, cabinets d'avocats, offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, études d'huissiers de justice), secteur santé (cabinets dentaires, laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers, cabinets médicaux, pharmacie d'officine, cliniques vétérinaires).

2 : estimations.



Secteur cadre de vie-technique



Secteur juridique



Secteur santé



125 150 € DE VA EN MOYENNE POUR LES ENTREPRISES INDIVIDUELLES

Avec un taux de profitabilité moyen (CA HT/EBE) de 35,8 %, les entreprises individuelles du champ de l'OMPL présentent des performances très satisfaisantes.

Les entreprises individuelles du secteur santé produisent les montants de valeur ajoutée (VA : 136 954 €) et de trésorerie (EBE : 100 984 €) les plus importants.

Estimation des indicateurs économiques moyens des entreprises individuelles dans le champ de l'OMPL (€)

				Ompl
CA HT	96 916	133 949	291 429	259 302
Marge commerciale	94 519	133 417	199 226	184 337
VA	53 121	85 183	136 954	125 150
Impôts et taxes	2 854	4 952	10 201	9 076
Salaires et cotisations	14 798	11 854	25 884	23 412
EBE	35 468	68 377	100 984	92 755
Bénéfice	36 173	69 549	102 857	94 466

Sources : Conférence des ARAPL, Statistiques nationales, 2020 ; UNASA, Données statistiques sur la profession libérale en France, 2020.

Champ : toute taille d'entreprise, y.c. sans salarié.



839 668 € DE VA EN MOYENNE POUR LES SOCIÉTÉS

Avec un taux de profitabilité moyen (CA HT/EBE) de 13,3 %, les sociétés du champ de l'OMPL présentent des performances plutôt faibles.

Les sociétés du secteur santé réalisent les montants de valeur ajoutée (VA) les plus élevés (1 021 308 €).

Estimation des indicateurs économiques moyens des sociétés dans le champ de l'OMPL (€)

				Ompl
CA HT	657 756***	NS	2 151 381***	1 708 534***
Marge commerciale	1 178***	NS	NS	131 898***
VA	380 867***	NS	1 021 308***	839 668***
Impôts et taxes	11 857***	NS	NS	35 272***
Salaires et cotisations	318 030***	NS	648 503***	581 497***
EBE	51 750***	NS	NS	226 615***
Bénéfice	36 105***	98 219***	176 496***	124 929***

Sources : Bureau Van Dijk, Base Diane 2019, estimations.

Champ : entreprises adhérentes à l'OMPL.

Marge d'erreur de 2 %

Niveau de confiance : *** 97,5 %, ** 95 %, * 90 %

NS : données non significatives.